Les Bécasses

Chaudes-Aigues

Une belle vue sur le Caldaguès (OT des Pays de Saint-Flour)

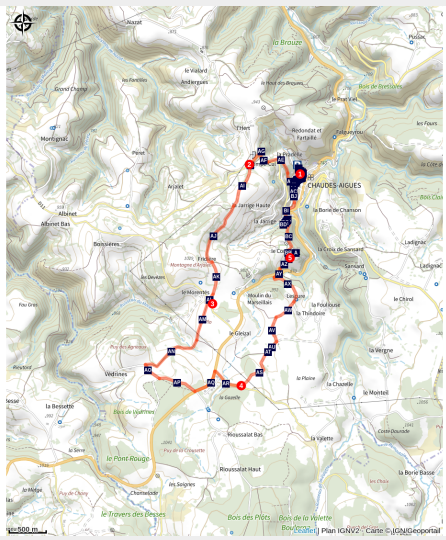

Un circuit assez difficile pour découvrir les abords du plateau de l'Aubrac

Cette randonnée vous permettra de découvrir les environs de Chaudes-Aigues et l’agriculture locale basée sur l’élevage (belles vaches de race Aubrac), tout au long du circuit la flore est riche et variée.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 4 h

Longueur : 10.7 km

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore

Itinéraire

Départ : Parking de l'enclos, Chaudes-Aigues
Arrivée : Parking de l'enclos, Chaudes-Aigues
Balisage : PR
Communes : 1. Chaudes-Aigues

Profil altimétrique

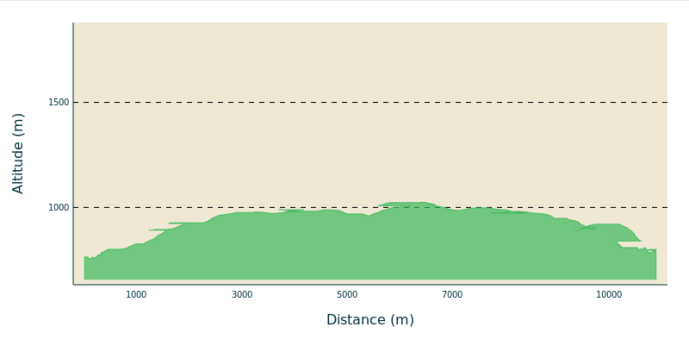

Altitude min 0 m Altitude max 0 m

1. Départ de Chaudes-Aigues au parking de l’Enclos, à côté du gymnase. Monter vers l’Eglise, prendre la petite rue qui descend à gauche, et au carrefour prendre la rue montante à droite. Continuer tout droit vers la Cité Saint-Michel puis prendre à droite le petit chemin qui monte, le suivre jusqu’à la route départementale n°11. Prendre la route à droite sur 200 mètres puis dans le virage le chemin à gauche qui remonte vers la route.
2. Au carrefour de l’Hert prendre le chemin à gauche jusqu’à Fridières. En arrivant à la ferme, prendre à gauche puis à droite la route jusqu’à la croix du Mourentès.
3. A la croix, prendre le chemin en face qui traverse les prairies puis une partie de bois avant d’arriver à la Croix de Védrines. A la route prendre à gauche. A l’entrée du bois prendre le chemin en face, jusqu’à la route départementale n°921.Traverser le carrefour et prendre à gauche le chemin le long de la route, jusqu’au carrefour de la route des Deux-Verges, prendre à droite la route départementale n°513 au lieu-dit « Les Bécasses ».
4. Quitter la route pour prendre à gauche le chemin, continuer jusqu’au village de Lescure. A Lescure, prendre à gauche la route communale jusqu’à la route départementale, puis prendre à gauche et remonter vers le Château du Couffour.
5. En arrivant sous le château prendre à gauche sous le corps de ferme, puis à droite en passant devant le bâtiment d’accueil du camping et descendre dans la forêt (point de vue sur Chaudes-Aigues) jusqu’à l’aire de repos. Prendre en face la petite route qui passe derrière la gendarmerie, continuer jusqu’à la Cité Saint-Michel, suivre la rue jusqu’au bout, et prendre à droite en descendant la route empruntée à l’aller jusqu’au parking de l’enclos.

Sur votre chemin…

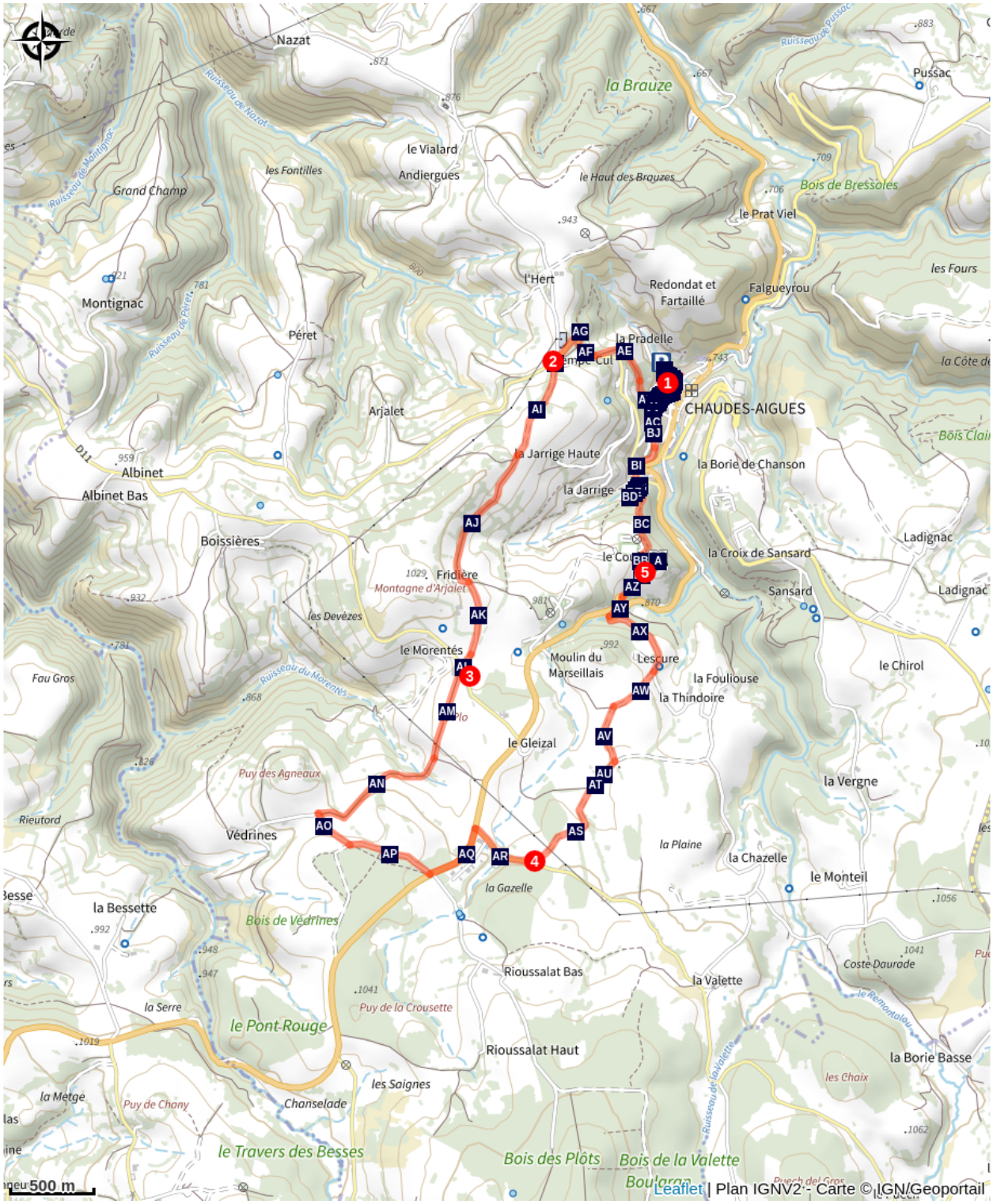

📖 Histoire du château du Couffour (A)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking de l'enclos, Chaudes-Aigues

Lieux de renseignement

Les Pays de Saint-Flour - Bureau de Chaudes-Aigues
3 Place du Gravier, 15110 Chaudes-Aigues

chaudesaigues.info@pays-saint-flour.fr
Tel : 04 71 23 52 75
https://www.pays-saint-flour.fr/

Source

Saint-Flour Communauté

https://saint-flour-communaute.fr/

Sur votre chemin…

📖 Histoire du château du Couffour (A)

L'HISTOIRE
Descendante de ROBERT DE SAINT URCIZE, premier seigneur de Chaudes-Aigues au XIème siècle, BLAVIA apporta en dot le fief du Couffour à son époux FALCON DE REVEILHAC, noble du Gévaudan qui fonda la Baronnie du Couffour au GERAUD DE REVEILHAC, son petit fils ou arrière-petit-fils fut Seigneur du Couffour en 1290. Son fils ETIENNE adopta, à la fin du XIIIème le surnom de BESSE.

En 1406, JEAN DE BESSE vendit ou donna les terres à ANTOINE DE ROCHEDRAGON, Seigneur de Yolet. Le plus illustre des ROCHEDRAGON fut CHATTARD DE ROCHEDRAGON que le Duc de Berry nomma gouverneur de Carlat.
À la fin de l'an 1531, le domaine passa dans la famille de LA ROQUE et GUILLAUME DE LA ROQUE en fut Seigneur en 1539. En 1579, les Huguenots occupaient le château. En 1600, GUILLAUME DE PELAMOURGUE devint Seigneur du Couffour et, en 1626, GEORGES DE PELAMOURGUE lui succéda. Il eut une fille, la célèbre GABRIELLE qui apporta en dot le Couffour à JEAN DE MONTVALLAT son cousin, qu'elle épousa.
Durant 25 ans le château fut le théâtre d'orgies sanglantes dignes de la Tour de Nesle. GABRIELLE eut deux enfants : une fille, CATHERINE, mariée à JACQUES DE PUEL, et un fils, FRANCOIS DE MONTVALLAT qui prit part aux exactions de sa mère. Mis en justice par le Procureur du Roi, GABRIELLE, son fils FRANCOIS DE MONTVALLAT et leurs comparses furent condamnés à mort. Cette condamnation ne concernait pas JEAN DE MONTVALLAT qui prit du service dans l'armée. FRANCOIS bénéficia de la clémence royale et embrassa la carrière des Armes. GABRIELLE, malgré l'arrêt rendu, ne fut pas exécutée.
La Baronnie revint à JACQUES DE PUEL qui, en 1667, prit le titre de coseigneur de Chaudes-Aigues. Devenue veuve, MARGUERITE, sa fille épousa MARC ANTOINE DE MALEFOSSE qui décéda en 1744. MARGUERITE sollicita, en vain, auprès de l'intendant ROSSIGNOL l'octroi de la Baronnie de Chaudes-Aigues vacante à la mort du dernier des BOURBON-MALAUZE.

Le 15 avril 1775, ALEXANDE JEAN BAPTISTE DE MALEFOSSE fit hommage au Comte d'Artois, duc d'Auvergne, pour ses terres du Couffour. Cet hommage fut le dernier acte public de la famille du Couffour en Haute Auvergne. Au XVIIIème, ALEXANDRE vendit le domaine du Couffour à PIERRE BARLIER DU SARGE, bourgeois de la Ville dont le fils PIERRE GUILLAUME devint seigneur du Couffour et coseigneur de Chaudes-Aigues en 1789.
Ainsi, à la veille de la Révolution, le fief du Couffour échappait à la Noblesse pour devenir la propriété de riches bourgeois.
Le domaine est aujourd'hui propriété de la Commune de CHAUDES-AIGUES